

Pierre VALLA*

Les Annales des Mines avaient déjà consacré un numéro, datant d'avril 1990, aux thèmes de la « normalisation, de la qualité et de la métrologie ». Les concepts y étaient présentés, ainsi que les institutions et les forces en présence, avec, à l'appui, des témoignages d'acteurs de la normalisation et de la qualité. Douze ans plus tard, aujourd'hui, nous avons voulu montrer l'évolution de ces acteurs et leur nouvelle stratégie tant au plan national qu'européen ou international. Les témoignages sont eux aussi, bien entendu, renouvelés, portant sur les grands sujets d'actualité de la normalisation. Puisque les thèmes et les sujets se sont enrichis, puisque le monde de la normalisation est un monde qui bouge, et qui bouge vite, contrairement aux idées reçues, nous avons décidé de lui consacrer non plus un mais deux numéros successifs.

Le premier numéro est résolument tourné vers ces évolutions, qui entraînent le quotidien de la normalisation non seulement en France mais, nous le rappellerons comme un leitmotiv, en Europe et au niveau mondial.

Evolution des structures de normalisation, tout d'abord : les rapports de force ont sensiblement évolué entre organismes de normalisation au sein de l'Europe élargie, d'une part, entre organismes européens et l'échelon international d'autre part. Aujourd'hui il est devenu clair que les enjeux européens, les stratégies communautaires, commandent, dans un certain nombre de cas, aux priorités nationales. Dans ce contexte, le groupe AFNOR, qui s'est développé autour de sa mission de base d'acteur français central de la normalisation, met en place une organisation souple et efficace autour de cinq grands métiers : normalisation, information, conseil, formation et certification. Cette organisation, nouvelle elle aussi, doit lui permettre de relever le défi en Europe, face, notamment, à la BSI britannique qui a certes des moyens financiers et en personnel sans commune mesure avec ceux de l'AFNOR, mais face, aussi, au DIN allemand, qui quoique de taille assez comparable à la sienne, a développé une stratégie moins diversifiée quant aux métiers exercés. Récemment, les acteurs de la normalisation ont été consultés par l'AFNOR pour se prononcer sur une stratégie de l'ensemble du système normatif français, se replaçant dans le contexte de mondialisation, prenant mieux en compte les enjeux contemporains et l'opinion des acteurs de la société civile. Les réflexions menées dans d'autres pays éclairent également le débat. Cette stratégie qui va jusqu'à l'horizon 2005 présente une qualité certaine par son réalisme, et son pragmatisme. On y prône des objectifs de confiance, par l'association dans les travaux de normalisation de tous les acteurs, d'influence et de cohésion européenne ou nationale, suivant l'échelon le plus pertinent, mais aussi de prospective et de gestion intelligente, moderne, des savoirs et des connaissances dans le domaine de plus en plus large de la normalisation.

La norme elle-même, ce numéro doit le démontrer, a considérablement évolué. Si autrefois, on a pu l'accuser de favoriser l'instauration d'entraves techniques aux échanges, ce défaut-là ne peut plus lui être reproché depuis longtemps. Au contraire, à contre-pied de cette accusation, c'est bien elle qui a réussi, grâce à la mise en œuvre de la nouvelle approche définie par la Communauté européenne – qui fixe dans des règlements les exigences essentielles et s'en remet aux normes pour les modalités techniques d'application – à abattre ces obstacles techniques et à organiser le marché unique. Succès oblige, c'est cette même voie qui semble devoir être retenue à l'OMC, dans le cadre de sa lutte affirmée contre les barrières techniques aux échanges, mais, cette fois-ci, pour promouvoir... les normes internationales.

Parmi ces normes internationales celles qui portent d'une part sur l'évaluation de la conformité, d'autre part sur les systèmes de management voient un développement formidable de leur application. Dans les deux cas il s'agit de développer les outils de la confiance entre acteurs économiques, enjeu crucial dans la mondialisation des échanges. Et cela sur des préoccupations de plus en plus larges, portées par le débat public : le thème du développement durable, vaste sujet aux facettes ô combien multiples, qui conjugue les préoccupations de développement économique, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement, en est l'illustration la plus actuelle.

Parallèlement, le document normatif s'est lui aussi fort diversifié, comme l'illustrera le second numéro à venir. Il existe aujourd'hui des documents d'origine et de statut différents qui viennent en complément les uns des autres et qui n'ont pas la même autorité sur le « marché ». Des documents à consensus faible, obtenus entre quelques acteurs opérant sur un marché précis n'ont certes pas la même aura, ni la même valeur qu'une norme homologuée, surtout si celle-ci vient en appui à la réglementation. Pourtant, ne nous y trompons pas, des passerelles de requalification existent entre des documents de faible consensus et les normes institutionnelles, et ce, depuis déjà longtemps. De plus, les organismes institutionnels eux-mêmes jouent un rôle important dans l'élaboration de ces accords, guides, ou référentiels de bonne pratique que l'on voit fleurir en marge de la norme officielle.

Bienvenue donc, à travers notre première série d'articles, dans le monde de la normalisation contemporaine.

* Ingénieur en chef des Mines, Chargé de la sous-direction de la Qualité, de la Normalisation et de la Propriété industrielle, DiGITIP, MINEFI.